



MAIRIE DE FREMECOURT

Département du Val d'Oise - Canton de Pontoise
Rue du Four – 95830 FREMECOURT
Tél : 01-34-66-62-84 – Fax : 09-70-60-52-54
Mail : mairiefremecourt@orange.fr

ARRETE N° 17-2020

Délégation de fonctions du maire au 1^{er} adjoint



Le MAIRE de FREMECOURT (95830),

Vu l'article L.2122-18 du code général des collectivités territoriales,

Vu le procès-verbal d'élection du maire et des adjoints du 27 mai 2020,

Considérant que pour la bonne marche des services municipaux, et pour permettre une parfaite continuité du service public, il est nécessaire que l'exercice de certaines fonctions soit assurées par les adjoints au maire,

ARRETE :

ARTICLE 1 : M. José GILLES, premier adjoint, est délégué pour intervenir dans les domaines concernant

a) La communication ; il sera amené à gérer le site Internet de la commune et à superviser la réalisation du bulletin d'informations communales.

b) Le cimetière communal ; il sera amené à gérer les concessions, à tenir les plans et registres, à délivrer les autorisations nécessaires et plus généralement tout ce qui relève du règlement du cimetière, ainsi qu'à superviser l'entretien des lieux.

ARTICLE 2 : Lorsque les présentes délégations entraînent une signature, la signature de l'adjoint sera accompagnée de la mention « *par délégation* ».

ARTICLE 3 : Les présentes délégations étant consenties par le maire, sous sa responsabilité et sous sa surveillance, le délégataire rendra compte au maire, sans délai, de toutes les décisions prises et actes signés à ce titre.

ARTICLE 4 : La présente délégation prendra effet à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département au titre du contrôle de légalité, de sa notification au délégataire et de l'affichage en mairie. Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 5 : Les indemnités accordées au premier adjoint, votées en Conseil municipal, seront payées à compter du 27 mai 2020, date d'installation de cette assemblée.

Fait à Frémécourt le : 25/06/2020

Le Maire, S. Bajan

